

DEPARTEMENT
DE LOIR-ET-CHER

EXTRAIT DU REGISTRE DES **DELIBERATIONS DU**
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 03 octobre 2019

ARRONDISSEMENT
DE BLOIS

CENTRE DEPARTEMENTAL
DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE

L'An deux mil dix-neuf, le **03 octobre**, à **14H30**, le Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion s'est réuni au siège du Centre Départemental de Gestion, à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, au 3 Rue Franciade, sous la Présidence de Jean-Marc MORETTI

Date de la convocation :

Nombre de membres en exercice : 21

13 septembre 2019

Membres présents :

Date de la réunion :

Titulaires : Jacques BOUVIER, Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED, Janine CHARRIER, Alain GOUTX, Claire GRANGER, Anne-Marie HUBERT, Christian MARY, Nicole ROGER, Christophe THORIN

03 octobre 2019

Suppléants : Jean-Yves PESCHARD suppléant d'Emmanuèle NEDEY, Martine DELORD suppléante de Pascal GOUBERT de CAUVILLE

Pouvoirs :

Gérard CHOPIN a donné pouvoir à Jean-Marc MORETTI
Catherine LHÉRITIER a donné pouvoir à Jacques BOUVIER
Eric MARTELLIERE a donné pouvoir à Claire GRANGER
Pascale OGEREAU a donné pouvoir à Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED
Didier PIGOREAU a donné pouvoir à Anne-Marie HUBERT

N°42.2019

Membres titulaires excusés : Pascal BRINDEAU, Marie-Claude DAMERON, Pascal GOUBERT de CAUVILLE, Emmanuèle NEDEY

Objet de la délibération :

Membres absents : Claude BORDIER, Joël DEBUIGNE

**Personnel – Création de poste
MAJ Tableau des effectifs**

Mme HERSANT, Payeur Départemental du Loir-et-Cher, excusée

Janine CHARRIER a été désignée secrétaire de séance.

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Le Président rappelle aux membres du Conseil d'Administration que l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée stipule que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

A ce titre, le Président propose l'ouverture d'un poste d'adjoint administratif (catégorie C), emploi permanent à temps complet (35/35^{ème}), à compter du 01 décembre 2019, de façon à nommer, sur ce poste, l'agent contractuel exerçant actuellement les fonctions d'assistante administrative du pôle Accompagnement dans l'Emploi.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité décident :

- d'approuver l'ouverture d'un poste d'adjoint administratif (catégorie C), emploi permanent à temps complet (35/35^{ème}), à compter du 01 décembre 2019, de façon à nommer, sur ce poste, l'agent contractuel exerçant actuellement les fonctions d'assistante administrative du pôle Accompagnement dans l'Emploi.
- d'approuver la mise à jour du tableau des effectifs (joint en annexe),
- d'autoriser le Président du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher, ou son représentant, à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette décision.

Publié ou notifié le : 10 octobre 2019
Exécutoire le : 10 octobre 2019

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte

Le Président

Jean-Marc MORETTI



Fait et délibéré à La Chaussée-St-Victor,
Le 03 octobre 2019

Le Président,

Jean-Marc MORETTI



GRADES	CAT.	POSTES												TOTAL	
		EFFECTIFS BUDGETAIRES						EFFECTIFS POURVUS							
		Titulaire		Non Titulaire		EIP		Titulaire		Non Titulaire		EIP			
TC	TNC	TOTAL	TC	TNC	TOTAL	TC	TNC	TOTAL	TC	TNC	TOTAL	TC	TNC	TOTAL	
SECTEUR ADMINISTRATIF															
EMPLOIS FONCTIONNELS															
Directeur Général des Services (dét.)	A	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0
Directeur Général Adjoint (dét.)	A	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous-total Emplois fonctionnels		1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0
EMPLOIS ADMINISTRATIFS															
Attaché principal	A	4	0	4	3	0	0	0	0	0	0	3	3	1	0
Attaché	A	4	0	4	1	0	0	0	0	0	0	1	1	3	0
Rédacteur principal de 1ère classe	B	4	0	4	3	0	0	0	0	0	0	3	3	0	0
Rédacteur principal de 2ème classe	B	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0
Rédacteur	B	4	0	4	2	0	1	0	0	0	0	3	3	0	0
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	8	0	8	7	0	0	0	0	0	0	7	7	1	0
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	1	1	2	1	0	0	0	0	0	0	1	1	0,8	0
Adjoint administratif	C	3	0	3	0	0	1	0	0	0	0	1	1	0	0
Sous-total Filière Administrative		29	1	30	18	0	2	0	0	0	0	20	18,6	9	10
TOTAL (1)		30	1	31	19	0	2	0	0	0	0	21	19,6	9	10
SECTEUR TECHNIQUE															
Technicien principal de 2ème classe	B	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0
Adjoint technique	C	0	1	1	0	1	0	0	0	0	0	1	0,6	0	0
TOTAL (2)		1	1	2	1	1	0	0	0	0	0	2	1,6	0	0
SECTEUR SOCIAL															
TOTAL (3)															
SECTEUR MEDICO-SOCIAL															
Médecins hors classe	A	1	3	4	0	0	1	3	0	0	0	4	1,6	0	0
Psychologue	A	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Infirmière hors classe	A	2	0	2	2	0	0	0	0	0	0	2	2	0	0
Infirmière de classe supérieure	A	1	2	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2
Infirmière de classe normale	A	1	2	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2
TOTAL (4)		5	8	13	2	0	1	3	0	0	0	6	3,6	2	5
SECTEUR MEDICO-TECHNIQUE															
TOTAL (5)															
SECTEUR SPORTIF															
TOTAL (6)															
SECTEUR CULTUREL															
TOTAL (7)															
SECTEUR ANIMATION															
TOTAL (8)															
SITUATION PROJETEE AU 01/12/2019															
				46								29	24,8		17

